

## SEMINAIRE LES MOYENS MODERNES DE COMMUNICATION ET LEUR REGLEMENTATION

Mercredi 25 octobre 2006

9h00-17h00

Palais du Luxembourg  
15ter, rue de Vaugirard 75006 Paris

### FICHE D'INSCRIPTION

Modalités :

① Renvoyer votre bulletin d'inscription dûment rempli sans tarder (nombre de places limité). A réception de votre bulletin d'inscription, votre place est réservée

② Prévenir votre collectivité de votre inscription

③ Nous envoyons à votre collectivité une convention de formation à nous retourner signée

Frais :

350 € net facturés directement à votre collectivité (déjeuner compris). Le règlement se fait par chèque ou par mandat administratif.

Ce séminaire est remboursé au titre du droit à la formation des élus locaux (loi n°92-108, art. 2123-1 2 du CGCT) et des agents.

France Action Locale satisfait aux prescriptions de la loi du 12 juillet 1972 pour la formation des agents (n°11753430775 ) et est agréée par le ministère de l'intérieur pour la formation des élus locaux en application de la loi du 3 février 1992.

---✂-----

Je demande mon inscription au séminaire « les moyens modernes de communication et leur réglementation » qui se tiendra au Sénat à Paris le mercredi 25 octobre 2006.

Nom : ..... Prénom : .....

Tel. : ..... Fax : ..... e-mail : .....

Mandat / Fonction : .....

Collectivité où sera adressée la convention de formation :

Nom : .....  
.....

Code postal : .....

Fait à ..... Le, ..... Signature

Bulletin à renvoyer à :

**France Action Locale**  
**20 rue de l'Arcade - 75008 Paris**  
Fax : 01 44 94 14 44 - formation@inform-elu.com